

MANDAT DE DOMICILIATION EUROPEENNE CORE

SEPA

Créancier		En signant le mandat vous autorisez - le créancier à envoyer des encaissements à votre banque afin de débiter votre compte. - votre banque à débiter votre compte selon les instructions reçues du créancier. Signature Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander à votre banque le remboursement d'une domiciliation. Le délai pour demander le remboursement prend fin 8 semaines après le débit effectué sur votre compte. Votre banque vous fournira volontiers plus d'informations concernant vos droits et obligations.	
Identification du créancier			
Référence du mandat		Encaissement unique	Encaissement récurrent
Nom*	Prénom*		
Rue	Numéro	Code postal	
Commune*	Pays*		
Numéro de compte*	BIC de la banque		
Date*			
Raison de paiement/contrat			